

Résultats et conclusions du baromètre Ifop/Agéfiph sur la perception de l'emploi des personnes en situation de handicap – 4^{ème} édition

L'Agefiph s'est associée à l'Ifop pour élaborer un baromètre visant à **mesurer la perception du handicap dans l'emploi par les dirigeants, les salariés et le grand public**. La 4^{ème} édition de cette enquête a été menée en novembre 2021 auprès de trois échantillons représentatifs : 402 dirigeants d'entreprises, responsables RH ou de mission handicap (via des interviews téléphoniques), 1028 salariés et 1015 personnes (via des questionnaires en ligne). Le présent document fait état des **grands enseignements de cette dernière étude**, lesquels articuleront le webinaire du 2 décembre 2021.

Des employeurs prêts à recruter des personnes en situation de handicap

La propension des dirigeants à embaucher davantage de personnes en situation de handicap s'inscrit dans une **tendance relativement stable mais notable** : **63% d'entre eux affirment être prêts à en embaucher dans leur entreprise**, soit le deuxième meilleur score depuis le lancement du baromètre en 2018. **Ce pourcentage monte à 72% quand les entreprises ont eu recours aux aides et services de l'Agefiph**.

Les employeurs, tout secteur confondu, sont plus nombreux aujourd'hui à considérer que l'embauche des personnes en situation de handicap constitue une **opportunité de s'ouvrir à de nouveaux profils** (83% des personnes interrogées contre 76% en 2020) et de **faire progresser leur entreprise** (54% contre 47% en 2020). **L'évocation du handicap lors de l'entretien de recrutement est d'ailleurs citée à 92% par les recruteurs comme une bonne pratique**, ils sont aussi 65% à inviter les candidats à le mentionner sur leur CV, alors même que 6 jeunes en situation de handicap sur 10 affirmaient dans une enquête d'octobre dernier menée par l'Ifop pour l'Agefiph ne pas l'indiquer sur leur CV.

Les employeurs se montrent par ailleurs **plus ouverts à l'emploi des personnes handicapées que l'ensemble des Français**. Il existe en effet un décalage entre la perception du grand public et celle des recruteurs. Ces derniers sont **moins nombreux à estimer que les personnes en situation de handicap sont confrontées à des difficultés pour progresser au sein de la hiérarchie** (44% contre 66% du grand public), pour se faire respecter par les autres salariés (34% contre 57%) ou de s'épanouir professionnellement (57% contre 49%).

De leur côté, la moitié des salariés interrogés estiment qu'**avoir un collègue handicapé contribue à changer le regard porté sur le handicap (51%)**. Un sentiment ressenti avec plus d'acuité par les salariés habitant dans les hauts-de-France (68%). Certes, ils ont conscience que des aménagements peuvent être nécessaires (74%) mais perçoivent ces adaptations comme une **opportunité de mettre en place de nouvelles manières de faire** (80%) sans que cela ne modifie leurs conditions de travail.

Concrètement, ils voient **l'intégration des personnes en situation de handicap comme un apport positif pour l'entreprise** et ce, à plusieurs niveaux :

- Davantage de **solidarité** entre les collaborateurs, les managers et les équipes (53%) ;
- Une meilleure prise en compte du **rythme** de chacun (48%) ;
- Davantage de **diversité** (46%) ;
- Une amélioration de la **qualité de vie** pour l'ensemble des collaborateurs (31%).

Des besoins qui restent à couvrir pour les entreprises

Si les recruteurs estiment dans l'ensemble que **l'image des personnes en situation de handicap s'est améliorée** depuis 3 ans (57%), ils considèrent encore leur embauche comme **difficile eu égard à la nature des postes proposés** (74%), surtout dans l'industrie (86%), voire comme **une charge supplémentaire** dans l'organisation de l'entreprise (60%).

Il est tout de même à noter que **les entreprises accompagnées par l'Agefiph considèrent qu'il est moins difficile d'embaucher des personnes en situation de handicap** que celles n'ayant pas recours à ses aides et services (60% contre 68%). Par ailleurs, 30% des recruteurs interrogés citent **l'appui d'organismes spécialisés** comme un **facteur pouvant les inciter à embaucher davantage de personnes handicapées**. L'**adhésion forte quant à la présence d'un référent handicap** en entreprise est à souligner : près de 60% des recruteurs pensent qu'il s'agit d'un poste essentiel pour faciliter l'intégration des personnes handicapées.

Enfin, **la mise en place du télétravail dans les organisations de travail nécessite d'être accompagnée**. Des tensions persistent entre **les aspirations des salariés en situation de handicap**, majoritairement favorables mais prudents face au télétravail imposé et mis en œuvre comme seule modalité d'organisation lors des confinements de 2020 (enseignement des vagues d'études conduites en 2020 et au 1er trimestre 2021) et **l'adhésion massive des salariés**. Ainsi, 86% des salariés estiment que le développement du télétravail constitue une opportunité importante pour l'aménagement du poste et du temps de travail des personnes en situation de handicap. Un sentiment ressenti avec encore plus d'acuité par les salariés de la région PACA (93%).

Ces constats confortent l'Agefiph dans sa mission et l'importance capitale d'apporter services et aides financières aux entreprises pour favoriser l'inclusion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap et pour accompagner les acteurs de l'entreprise et les référents handicap dans leurs missions.

Des représentations tenaces dues à un manque de connaissance du handicap

La question des discriminations reste **l'élément le plus associé aux difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap** : à 52% pour le grand public et 54% pour les salariés, contre seulement 35% pour les dirigeants et responsables RH. **La majorité des personnes en situation de handicap pointent davantage le manque de reconnaissance**, en particulier depuis la crise sanitaire, ou encore **la crainte de l'isolement et de la solitude**. Les Français habitant dans les pays de la Loire apparaissent comme encore plus sensibles à la question des discriminations (59%).

Le handicap reste globalement associé à des stéréotypes puissants (fauteuil roulant, handicap mental, etc.) et à **des représentations négatives** (difficultés, exclusion, etc.). Moins de 10% des personnes interrogées (recruteurs comme salariés ou grand public) savent que 80% des situations de handicap sont invisibles. Des représentations culturelles que seuls des efforts de pédagogie pour **améliorer la connaissance des situations de handicap et leur réalité, pourront résorber**.

Les campagnes de communication et les actions de sensibilisation, de formation et de conseil engagés par les pouvoirs publics et par l'Agefiph montrent ainsi toute leur importance pour dépasser ces représentations tenaces.